

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 24 juin 2005  
(convocation du 13 juin 2005)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Juin Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISSON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, M. DAVID Jean-Louis, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. BANAYAN Alexis à M. BREILLAT Jacques  
M. BANNEL Jean-Didier à M. CASTEX Régis  
Mme. BRUNET Françoise à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia  
M. CANIVENC René à Mme. RAFFARD Florence  
Mme. CARTRON Françoise à M. ROUSSET Alain  
M. CASTEL Lucien à M. REBIERE André  
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain (**jusqu'à 10h20**)  
M. CAZENAVE Charles à Mme. CAZALET Anne-Marie  
M. CHAZEAU Jean à M. GUICHARD Max  
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. BRANA Pierre  
Mme. DARCHE Michelle à Mme. PUJO Colette  
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. ANZIANI Alain  
Mme. DELAUNAY Michèle à M. JAULT Daniel  
M. DELAUX Stéphan à Mme. CARLE DE LA FAILLE M-Claude  
M. DUCASSOU Dominique à M. CANOVAS Bruno  
M. FAYET Guy à M. PUJOL Patrick  
M. FERILLOT Michel à M. SAINTE-MARIE Michel  
M. FEUGAS Jean-Claude à Mme. ISTE Michèle

M. FREYGEFOND Ludovic à M. LAMAISSON Serge  
M. GELLE Thierry à M. FAVROUL Jean-Pierre (**jusqu'à 10h15**)  
M. GUICHOUX Jacques à M. GUILLEMOTEAU Patrick  
M. JOUVE Serge à Mme. DUMONT Dominique  
M. LABARDIN Michel à M. MERCHERZ Jean  
M. LOTHaire Pierre à M. SEUROT Bernard  
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel  
Mme. MOULIN-BOUDARD Martine à Mme. JORDA-DEDIEU Carole  
M. NEUVILLE Michel à M. MILLET Thierry  
Mme PALVADEAU Chrystèle à Mme TOUTON Elisabeth (**jusqu'à 10H20**)  
M. QUANCARD Joël à M. SOUBIRAN Claude  
M. QUERON Robert à M. JUNCA Bernard  
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques  
M. SARRAT Didier à Mme CONTE Marie-Josée (**jusqu'à 12h00**)  
M. SEGUREL Jean-Pierre à M. FELTESSE Vincent  
Mme. VIGNE Elisabeth à M. MANGON Jacques

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Associations intercommunales de développement économique : Bordeaux Atlantique - Hauts de Garonne Développement - Plans d'actions et budgets prévisionnels 2005 - Approbation - Confirmation**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'adoption, le 17 janvier 2003, de la Nouvelle Politique Economique de la Communauté Urbaine de Bordeaux, a conduit notre établissement public à voter, lors du Conseil du 19 septembre 2003, les modalités de renforcement de ses relations partenariales avec les structures de développement économique oeuvrant sur le territoire de l'agglomération.

Par délibération n° 2004/0101 du 20 février 2004, le Conseil de Communauté s'est prononcé favorablement sur le principe d'un partenariat pluriannuel sur la période 2004-2006 avec les associations intercommunales de développement économique *Bordeaux-Atlantique* et *Hauts de Garonne Développement*. Cette décision s'est accompagnée de la signature d'une convention sur la période 2004-2006 avec chacune de ces deux associations, précisant les modalités et les conditions du partenariat à partir d'un programme d'actions et de budgets pluriannuels.

Les conventions pluriannuelles en cours d'exécution prévoient que chacune des deux associations présente, en début d'année, à la Communauté Urbaine son programme d'actions et son budget prévisionnel au titre de l'exercice en cours, l'adoption de ces documents étant un préalable au déroulement de la convention, notamment pour ce qui concerne les modalités de règlement de la subvention communautaire.

**I – BORDEAUX-ATLANTIQUE**

L'association Bordeaux-Atlantique a été créée en 1991 à l'initiative des communes de Blanquefort, Bruges, Le Bouscat et Parempuyre en vue de favoriser le développement économique et industriel du nord de l'agglomération bordelaise ; elle a inscrit son programme d'actions pluriannuel dans la continuité de ses missions principales que sont l'implantation d'entreprises et la commercialisation des zones d'activités, l'accueil et les services rendus aux entreprises et aux communes membres, la mobilisation des différents acteurs économiques de son territoire, l'animation du tissu économique, en partenariat avec le club d'entreprises, et la veille statistique.

## **A – Programme d’actions 2005 :**

**1 – Centre d’appui pour les communes** : Bordeaux-Atlantique souhaite poursuivre sa mission de centre d’appui pour les communes en se positionnant comme lieu d’échanges d’informations et de réflexions dans le cadre d’un projet de territoire commun. L’association entend ainsi jouer un rôle de relais entre les services économiques des communes membres et la Communauté Urbaine de Bordeaux.

**2 – Accueil des entreprises** : cette action comprend deux volets distincts :

- ▶ *l’ingénierie de projet* : aide à l’implantation (commercialisation des terrains, offre foncière et immobilière), prestations de bureaux d’études (chiffrages sommaires, études de faisabilité technique et études géotechniques), démarche qualité ;
- ▶ *la promotion* : développement d’actions de communication locales, production de supports de communication, participation aux salons professionnels et maintenance du site internet de l’association.

**3 - Accueil des créateurs d’entreprises** : Bordeaux-Atlantique entend poursuivre l’accompagnement méthodologique mis en place avec l’association EGEE, spécialisée dans la création et le développement de l’entreprise ; elle espère également étendre, en 2005, cet accompagnement à la reprise d’entreprises.

**4 – Animation économique** : cette mission concerne les actions de valorisation des zones d’activités et notamment la poursuite de la sensibilisation des entreprises au management environnemental (le SIM de Blanquefort servant de site pilote).

Bordeaux-Atlantique compte relancer cette année le réseau de services aux PME-TPE-PMI par une remise à plat des besoins et l’édition d’une mini-plaquette à destination des entreprises, parallèlement au service d’information de proximité qu’elle développe en direction des demandeurs d’emplois, scolaires et étudiants.

L’association devrait également participer à un programme d’accompagnement spécial pour la cession d’entreprises mis en place par le Conseil Régional d’Aquitaine dans le courant de l’année.

De même, Bordeaux-Altantique envisage, en partenariat avec le club d’entreprise de son territoire, le CEBA, l’organisation d’un « Forum emploi-compétences » réunissant l’ensemble des acteurs locaux (entreprises, missions locales, ANPE, clubs d’entreprises, services économiques des communes...) pour organiser des rencontres entre les entreprises et les demandeurs d’emplois/étudiants.

Enfin, Bordeaux-Atlantique proposera, en 2005, à la demande du CEBA, la mise en place d’ateliers de formation à destination des chefs d’entreprises pour les aider dans leur développement et la conquête de nouveaux marchés.

**5 – Observatoire économique local** : l’association membre de l’O.I.E. (Observatoire de l’Immobilier d’Entreprises) poursuit son action de veille de son territoire, en fournissant les statistiques sur l’emploi, les entreprises, les professions libérales, les artisans et la fiscalité.

## B – Budget prévisionnel 2005 :

<b>Dépenses</b>		<b>Ressources</b>	
Centre d'appui pour les communes :	1.832 €	<u>Cotisations :</u>	
Accueil des entreprises :	21.802 €	Bruges :	27.400 €
Ingénierie :	24.316 €	Blanquefort :	27.441 €
Promotion :	12.665 €	Le Bouscat :	7.623 €
Accueil des créateurs d'entreprises :	13.652 €	<u>Subventions :</u>	
Animation économique :	82.603 €	C.U.B. :	50.000 €
Valorisation des zones d'activités :	5.130 €	Conseil Général de la Gironde :	18.000 €
Partenariat avec le CEBA :		Remboursements	10.000 €
Observatoire économique local :		Emploi-Jeune :	21.536 €
		Autofinancement :	
<b>TOTAL :</b>	<b>162.000 €</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>162.000 €</b>

## II – HAUTS DE GARONNE DEVELOPPEMENT

Depuis sa création en 1989, l'association Hauts de Garonne Développement a pour vocation d'animer et de coordonner le développement social, urbain et économique de la rive droite de l'agglomération bordelaise. Aujourd'hui, vingt communes ont rejoint l'association, soit un bassin d'habitat d'environ 150.000 personnes.

Avec l'avènement du Grand Projet de Ville sur les communes de Bassens, Cenon, Floirac et Lormont, Hauts de Garonne Développement a procédé à la redéfinition de ses différentes missions, autour du développement économique et de l'emploi pour affirmer progressivement l'existence d'un pôle cohérent et dynamique sur les Hauts de Garonne tout en contribuant à l'aménagement durable du territoire et en organisant des passerelles entre les communes urbaines et rurales.

## A – Programme d'actions 2005 :

**1 - Animation du réseau des acteurs du développement économique :** l'association Hauts de Garonne Développement poursuit son rôle d'animateur du réseau des acteurs du développement, en partenariat avec la Direction du Travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. Cette animation consiste notamment en 2005 dans la création et la diffusion d'un guide « Mode d'emploi du Créateur » et la réalisation d'ateliers thématiques mensuels à l'attention des porteurs de projets.

**2 – Accompagnement à l'implantation d'entreprises :** l'association développe par ailleurs ses actions d'accompagnement des porteurs de projets, en mettant à leur disposition son centre documentaire et en étudiant avec la CAPEB, la Chambre des Métiers et la Fédération Compagnonnique des Métiers du Bâtiment la possibilité de mettre en place des stages préalables à l'installation spécial « Métiers du bâtiment » pour la rive droite.

Au niveau de la pépinière d'entreprise, l'association poursuit sa mission d'animation de la structure, de suivi et d'accompagnement des projets.

**3 - Immobilier d'entreprise :** les hauts de Garonne disposant d'un parc immobilier d'entreprises diversifié (bureaux, locaux commerciaux, locaux de stockage ou industriels), l'association Hauts de Garonne Développement a entrepris une action concertée avec les communes et les bailleurs potentiels pour diversifier l'offre, notamment sur les locaux en pied d'immeuble. Elle s'attache ainsi à recenser et analyser l'offre immobilière sur son territoire, en prenant appui sur les données de l'observatoire pour les hôtels d'entreprises.

**4 - Promotion de l'emploi et de la formation :** Hauts de Garonne Développement organise régulièrement avec l'ensemble des acteurs concernés (organismes de formation, chambres consulaires, ANPE, entreprises et demandeurs d'emplois) des vitrines pédagogiques, stages pratiques et bourses de l'emploi.

**5 – Structuration des Sites d'Intérêt Métropolitain de la Presqu'île d'Ambès et de la zone portuaire Bassens-Ambarès :** afin de rendre lisibles les fonctions propres et les équipements et services des sites et favoriser l'implantation d'activités pérennes, l'association a entrepris, en concertation avec l'ensemble des partenaires concernés la mise à l'étude d'un projet de plateforme logistique multimodale sur le SIM de Bassens.

**6 – Soutien aux développements et initiatives des clubs d'entreprises de la Rive Droite :** Hauts de Garonne Développement contribue à la réalisation d'un maillage des clubs d'entreprises de la rive droite, en soutenant leur développement et leurs initiatives par l'organisation de soirées thématiques portant sur la sécurité, la formation ou la transmission-reprise d'entreprises.

## B – Budget prévisionnel 2005 :

<b>Dépenses</b>		<b>Ressources</b>	
Charges de personnel :	152.215 €	Communauté Urbaine de Bordeaux :	50.000 €
Honoraires :	8.820 €	Communes :	34.300 €
Communication :	13.370 €	Conseil Général de la Gironde :	32.200 €
Manifestations :	5.950 €	Conseil Régional d'Aquitaine :	27.450 €
Fournitures :	1.015 €	CNASEA :	34.300 €
Déplacements :	4.060 €	Contrat de Ville :	5.000 €
Autres charges :	7.420 €		6.300 €

		Dîner de gala – Publicité : Forfait pépinière : CPAM – Uniformation :	2.000 € 1.300 €
<b>TOTAL :</b>	<b>192.850 €</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>192.850 €</b>

En 2004, le montant du soutien financier apporté par notre établissement public à ces deux associations s'est élevé à 50.000 €. Aussi, considérant les conventions pluriannuelles en cours sur la période 2004-2006, d'une part, et les plans d'actions accompagnés des budgets prévisionnels présentés par les associations « Bordeaux-Atlantique » et « Hauts de Garonne Développement » pour 2005, d'autre part, nous vous proposons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **APPROUVER** les programmes d'actions respectivement présentés par les associations « Bordeaux-Atlantique » et « Hauts de Garonne Développement » au titre de l'année 2005 ;

- **CONFIRMER** l'attribution :

► d'une subvention d'un montant de 50.000 € au bénéfice de l'association Bordeaux-Atlantique, dans le cadre d'un programme d'actions de 162.000 €,

► d'une subvention d'un montant de 50.000 € au bénéfice de l'association Hauts de Garonne Développement, dans le cadre d'un programme d'actions évalué à 192.850 €.

Les subventions seront liquidées selon les modalités prévues dans les conventions de partenariat pluriannuelles 2004-2006 signées pour chacune de ces associations respectivement les 9 avril 2004 et 15 avril 2004.

Les dépenses correspondantes seront inscrites au chapitre 65, article 6574, fonction 900 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 juin 2005,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
22 JUILLET 2005

M. JEAN-CHARLES BRON

